

Bombe aérosol contre les insectes rampants et volants - 400 ml (BE-REG-02342, LUX: 23/09/L-000)

GÉNÉRAL



Insecticide contre les insectes rampants et volants

- Action rapide et de longue durée
- Numéro d'autorisation: Belgique BE-REG-02342, Luxembourg 23/09/L-000



UTILISATION

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Contre les insectes rampants:

Mode d'application: pulvériser directement les endroits fréquentés par la vermine. Traiter également leurs abris (plinthes, crevasses, interstices, chambranles, etc.). Pour détruire les nids de guêpes qui sont trop éloignés, il suffit de traiter les orifices. Pour la lutte contre les puces il faut pulvériser toute la surface du sol. Le produit possède une longue rémanence; ne pas laver les endroits traités.

Remarque: en cas d'application sur des tissus ou des matériaux précieux toujours faire un essai préalable.

Contre les insectes volants:

Dose: une pulvérisation de 1 à 2 secondes par 10 m³.

Mode d'application: fermer les portes et les fenêtres. Ensuite pulvériser le produit du milieu du local vers les 4 coins. Après traitement, tenir le local bien fermé pendant 10 minutes. Ventiler le local avant de le réutiliser.

Mentions de danger:

H222 - Aérosol extrêmement inflammable

H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Bombe aérosol contre les insectes rampants et volants - 400 ml (BE-REG-02342, LUX: 23/09/L-000)

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Dimensions produit (LxHxL) 5.8 x 25.1 x 5.8 cm

DONNÉES LOGISTIQUES

Produit

N° article	260040
Unité	Vapo
Dimensions	5.8 x 25.1 x 5.8 cm
Poids brut	360 g
Poids net	345 g
Code EAN	5412037094276

Emballage

Quantité par emballage	12
Dimensions	23.5 x 26.7 x 18.2 cm
Poids brut	4320 g
Code EAN	15412037094273

Palette

Quantité par palette	912
----------------------	-----